

CÔTÉ CHARLEVAL

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE CHARLEVAL

JANVIER 2016



*Excellente année 2016
à Charleval !*



■ **DES LIEUX ET DES HISTOIRES** pages 4-5

■ **ACTUALITÉS MAIRIE** pages 6-9

■ **VIE DU VILLAGE** pages 10-13

■ **ENTREPRENDRE** page 14

■ **PROJETS MAIRIE** page 15



NUMÉROS UTILES

Mairie

Place de la mairie

tél. 04 42 28 41 18 / fax 04 42 28 43 67

Lundi 8h30 - 12h

Mardi, mercredi 8h30 - 12h / 13h30 - 16h30

Jeudi 8h30 - 12h / 13h30 - 19h

Vendredi 13h30 - 16h30

Médiathèque

Allée du château - tél. 04 42 28 56 46

Mardi 16h - 18h

Mercredi 10h - 12h / 14h - 18h

Jeudi 16h - 18h

Samedi 9h - 12h

Police Municipale

tél. 04 42 28 47 17 / 06 09 08 32 36

Services Techniques

Rue de la ballastière

Du lundi au vendredi

8h - 12h / 13h30 - 17h

Office de Tourisme

Place A. Leblanc tél. 04 42 28 45 30

Relais emploi entreprises

Place A. Leblanc tél. 04 42 28 45 30

Mardi après midi sur rdv

Foyer restaurant

Bd de la Durance tél. 04 42 28 44 93

Ouvert tous les midis du lundi au vendredi

Médecins

Docteur Roque - tél. 04 42 28 40 02

Docteur Maurin - tél. 04 42 28 42 84

En cas d'urgence, composez le 15

Le médecin oriente selon la gravité, soit vers le SAMU,

soit vers l'hôpital, soit vers les médecins de garde

École Élémentaire "Chantepie"

tél. 04 42 28 41 32

École Maternelle "les Bartavelles"

tél. 04 42 28 42 97

Maison de l'enfance "les Cardelines"

tél. 04 42 63 35 52

Périscolaire

tél. 04 42 28 46 46

Bureau des inscriptions

Enfance Jeunesse AgglopoLe Provence

Antenne de Mallemort

Pont de la Tour BP 46 - 13370 MALLEMORT

tél. 04 90 57 46 15

fax 04 90 59 10 98

mallemort@agglopoLe-provence.org

Espace jeunes

Bd de la Durance - 13350 Charleval

tél. 04 90 53 74 15 / 06 31 94 10 45

ALSH Les Tout Chatou

Domaine de l'Héritière - 13116 VERNEGUES

tél. 04 90 57 50 08

fax 04 90 57 50 09

Centre de Vacances les Cytises

Col de Maure - 04140 SEYNE LES ALPES

tél. 04 92 35 25 29

EXCELLENTE ANNÉE 2016 !

Après une année à la fois éprouvante et difficile, je vous souhaite une excellente année 2016 et vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour vous et pour tous ceux que vous aimez.

En janvier, le pays a été sous le choc des attentas qui ont visé Charlie Hebdo. Le 13 novembre dernier, un palier a été franchi dans l'escalade de la violence avec les attentats de Paris.

Les mots n'ont pas été assez forts pour qualifier la barbarie mais les sentiments qu'elle a inspirés, eux, ont été puissants : l'effroi, la douleur, le dégoût, la compassion profonde envers les victimes et leurs familles, la révolte.

La confiance en la force de notre pays, en notre patrie nous fera rester debout et forts malgré les événements. Nous devons montrer notre unité, notre solidarité et notre détermination pour combattre tous ceux qui, dans l'extrémisme, s'attaquent à nos valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité.

Charleval a été à l'unisson de la France pour exprimer sa douleur : ne pas céder à la barbarie et continuer à vivre.

Vous le savez, année après année, Charleval se transforme, se dessine un nouveau visage, tout en conservant le patrimoine du passé. Penser le village pour les générations futures, c'est agir pour tous. Je veux remercier tous ceux qui agissent pour donner à Charleval un visage solidaire et moderne. Je pense en particulier aux bénévoles regroupés dans les associations et à tous ceux qui s'engagent pour les autres et surtout les plus vulnérables d'entre nous.

Je veux souligner aussi le travail accompli par tous les employés municipaux, aux services techniques, à l'école, et la cantine, à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque, à l'Office de Tourisme, et la police municipale, sous la compétence de Caroline Vezolle Costagliola, notre Directrice Générale des Services, depuis 7 ans déjà !

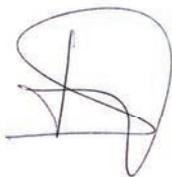
C'est d'ailleurs avec cet engagement constant à votre service et à votre écoute qu'avec l'équipe municipale, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour améliorer votre quotidien et la qualité de vie pour tous.

Je compte donc sur vous pour nous aider à continuer à faire de Charleval, un village pour tous où chacun est respectueux et attentif aux autres.

À très bientôt donc pour vous souhaiter de vive voix une bonne et heureuse année !

Yves WIGT

Votre Maire



©Hervé Vincent



DES LIEUX ET DES HISTOIRES



HISTOIRE

LA MUNICIPALITÉ A FAIT L'ACQUISITION DE LA MAISON GASTON ROUX

Le 20 octobre 2015, la commune a fait l'acquisition de la Maison "Gaston Roux" située sur l'allée des bois. Pour les anciens, cette maison retrace une partie de l'histoire de Charleval. Pour d'autres, c'est une grande maison entourée d'un parc magnifique. Faisons un petit retour en arrière sur la construction de cette maison.

La villa "Bon Repos" a été construite à la fin du XIX^{ème} siècle par Monsieur Magnon qui devait être un marseillais important, car on aménagea pour lui une conduite d'eau particulière qui venait directement du Canal de Marseille avec l'eau gratuite ! Puis la villa a été vendue à Monsieur Moche, fabricant de glace à rafraîchir à Alès. Extrait du livre "Regards du Charleval" d'Henri Chabas.

Après 1945, Gaston Roux, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports a fait l'acquisition de cette maison. Il fut Maire de Charleval de 1947 à 1963 et sa position au sein du gouvernement a permis à notre commune d'avoir la première piscine du département et un stade qui nous était envié par toutes les communes environnantes. En 1984, la maison a été vendue à Catherine d'Alsace qui en a été la propriétaire jusqu'à aujourd'hui.



Durant les mandats successifs de Monsieur Gaston Roux, cette maison était, comme le souligne son fils Michel Roux, le lieu de rassemblement des conseillers municipaux et des moments de convivialité se déroulaient à l'intérieur du parc. L'histoire de cette maison et sa situation "stratégique" ont incité la municipalité à se porter acquéreur. A ce jour, l'intérêt majeur est de protéger cet espace vert au centre du village ainsi que la maison à l'architecture typique de cette époque. Une réflexion sera menée au sein du Conseil Municipal dans les prochains mois et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.



PATRIMOINE

LA GARE DU CHEMIN DE FER ACCUEILLE LA POLICE MUNICIPALE

Depuis le lundi 5 octobre 2015, le service de la Police municipale a déménagé dans les locaux de l'ancienne gare.

Les artisans charlevalois et les agents des Services techniques ont contribué à la réussite de cette rénovation qui est un vrai succès, tant sur le plan des aménagements que sur l'entretien du patrimoine car l'arrivée de ce service redonne au bâtiment une nouvelle vocation. En

effet, depuis le déménagement de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) en septembre 2014 à la crèche "Les Cardelines", les locaux de l'ancienne gare étaient sous utilisés. Aujourd'hui, Martial Hébert et Sandra Rouichi vous accueillent tous les jours dans ce nouvel espace.



Plus d'un siècle sépare ces deux photos et la municipalité s'engage à respecter tous ces lieux de vie qui ont une histoire afin de leur donner toute la place qu'ils méritent.

Un peu d'histoire

Une grande pensée domina toutes les préoccupations politiques et administratives des municipalités qui se succédèrent à Charleval de 1870 à 1889 : relier la commune à une ligne de chemin de fer. Le Conseil Municipal fut-il un des premiers à émettre le vœu "qu'une ligne de chemin de fer allant de Lamanon à Meyrargues soit établie". Ce projet réussissant, c'était la certitude d'avoir une gare à Charleval même. L'activité déployée en cette circonstance par tous les intéressés fut couronnée d'un plein succès, le chemin de fer des Bouches du Rhône traverse Charleval depuis le 19 juillet 1889, mettant cette localité en communication directe avec la ligne de Paris-Marseille, par Lamanon ; et avec celle des Alpes, par Meyrargues.

Extrait du livre "Histoire de Charleval" de Jean Baptiste Astier

Le Chemin de Fer a été construit en 1886 par la Compagnie des Chemins de Fer des BDR. Celle-ci a acheté le "relarg" correspondant au jeu de boules et le trafic devenant plus important, il fut envisagé de construire une autre voie de garage.

On appelait ce Chemin de fer "Batignolles", car les locomotives fabriquées dans la banlieue parisienne, portaient une plaque sur laquelle on pouvait lire le nom du fabricant aux Batignolles.

Cette voie ferrée a largement participé au développement économique de Charleval. Les voyageurs l'ont empruntée jusqu'en 1930 environ et le trafic de marchandises était important. Arrivaient, les engrais, les pommes de terre de semence, etc. et partaient les betteraves à sucre, les pommes de terre de consommation, les oignons, le fourrage, le vin, etc.

Le train jouait également un rôle social. La gare était un lieu de rencontre important. Le dimanche, les gens allaient voir "passer le train" et les femmes n'étaient pas les dernières car, elles étaient naturellement admises, alors que dans les cafés et même aux discussions du carrefour elles ne l'étaient pas.

Le trafic a décliné régulièrement jusqu'en 1950, environ, puis a été arrêté.

Les derniers temps, la locomotive ne trainait qu'un seul wagon, une fois par semaine, pour porter le veau du boucher de La Roque.

Et le Chef de Gare, Marius Tetaz, après avoir fait "passer le train" à Charleval, enfourchait sa moto pour aller le "faire passer" à Mallemort.

Extrait du livre "Regards sur Charleval" d'Henri Chabas.



ACTUALITÉS MAIRIE

AMÉNAGEMENT

ENFIN... CRAPONNE !!!

Depuis le mandat précédent, la commission Craponne travaille à l'aménagement de cet espace délaissé depuis plus de 40 ans, après la modification apportée au canal par les travaux d'EDF lors de la construction de son canal industriel tout au long de la Durance dans les années 1970.

Nous ne changerons rien à la "gavette", demi-buse en béton qui est la partie indispensable à l'arrosage pour l'agriculture de la plaine de Charleval, est qui est toujours la propriété de l'œuvre de Craponne. Nous souhaitons, par de nouveaux aménagements, que les Charlevalois de tous âges se réapproprient cet espace, comme promenade, lieu de vie et de loisirs offerts à tous.

Le projet est finalisé, la consultation des riverains a été faite, ainsi que la réunion publique.

La commission a souhaité organiser les travaux depuis le côté est, vers les Vergers en créant un cheminement piéton, puis aménager l'espace le plus large, derrière l'école, en organisant des places de stationnement et des espaces de promenade, aménager aussi le "pont" devant le château et la bibliothèque pour faire une véritable entrée du village, et enfin, terminer par le tronçon côté ouest, qui sera modifié mais le moins possible, puisqu'il existe déjà le cheminement piéton sur cet espace.

Notre idée est de faire au plus simple, en voulant seulement nettoyer le canal ouvert et couvert, cela a été fait courant 2015, et aménager cet espace trop longtemps délaissé. La fonction d'écoulement naturel des eaux pluviales impose cet entretien. Nous souhaitons mettre en valeur la belle perspective qu'offre cette partie du village avec l'alignement des platanes, la vue sur les terres agricoles et le Luberon.

Quelques croquis et montages vous donnent une idée de ce que sera le projet que vous pouvez venir consulter en mairie.

Les travaux doivent commencer au 1^{er} trimestre 2016.



CHARLEVAL - Les bords du Canal et l'île des Jouttes

LA PROMENADE DE CRAPONNE

Le canal de Craponne existait bien avant la création de Charleval. Le canal a été creusé vers les années 1555 et Charleval, bâti par César de Cadenet en 1760.





PROGRAMME

LES BONS PLANS DE LA FORÊT COMMUNALE

450 hectares : c'est la surface exacte de la forêt communale charlevaloise.

Composée aux deux tiers de garrigue, sa partie boisée abrite essentiellement des pins d'Alep et autres résineux (cyprès, pins brutia) ainsi que de chênes verts et pubescents.

Le nouveau Plan d'aménagement de la forêt communale dresse les grandes orientations relatives à la gestion de nos espaces boisés jusqu'en 2025

Conçu par l'Office National des Forêts (ONF), suivant les orientations proposées par les élus, le document établit des propositions de gestion reposant sur des objectifs et un programme d'actions à mener dans les 15 prochaines années en faveur de la forêt communale charlevaloise. Pour ce faire, il s'est appuyé sur une analyse détaillée des espaces boisés communaux, sur ses fonctions, ainsi que sur le contexte socio-économique et les attentes de la municipalité. Sur la base de cet état des lieux, plusieurs objectifs ont ensuite été retenus :

- la protection de la forêt contre le risque incendie
- la sauvegarde des paysages et de la richesse écologique
- la préservation de son usage social, notamment la pratique de la chasse et des randonnées,
- la préservation et le développement du patrimoine foncier de la commune

Concrètement, ces orientations se traduiront sur le terrain par un programme d'actions annuel qui se déclinera selon les différentes fonctions de la forêt. Il y a donc chaque année un programme de travaux d'amélioration de la forêt communale (AFC) conforme au Plan d'Aménagement Forestier (PAF) de la commune, aux engagements de l'ONF. Pour 2016, il sera réalisé :

- réfection des chemins d'accès aux parcelles
- coupe d'amélioration des résineux avec mise en valeur des feuillus
- dépressage du peuplement naturel de résineux

- entretien du reboisement pédagogique
- maintenance des barrières et/ou des panneaux et/ou des poteaux

Les préconisations contre le risque incendie

- appliquer les obligations légales de débroussaillage en vigueur
- pratiquer des éclaircies sur les futaies de pins
- privilégier la régénération naturelle des différentes espèces
- favoriser le mélange des espèces
- rééquilibrer les classes d'âges des essences
- mettre aux normes et créer des bandes de sécurité le long des voies de circulation : de transit et de lutte contre le feu

Débroussaillage

Le débroussaillage de la forêt charlevaloise est en grande partie effectué par les troupeaux de moutons par le biais de conventions de pâturage avec M. Trotabas, éleveur à Charleval.

Mon Trésor

La réhabilitation et la mise en sécurité du site de Mon Trésor s'inscrit parfaitement dans la conservation du patrimoine communal. Les travaux seront réalisés au 1^{er} trimestre 2016.



État actuel du site de Mon Trésor



Situation future du site de Mon Trésor



ACTUALITÉS MAIRIE



ÉCOLE

Rénovation de l'école Chantepie

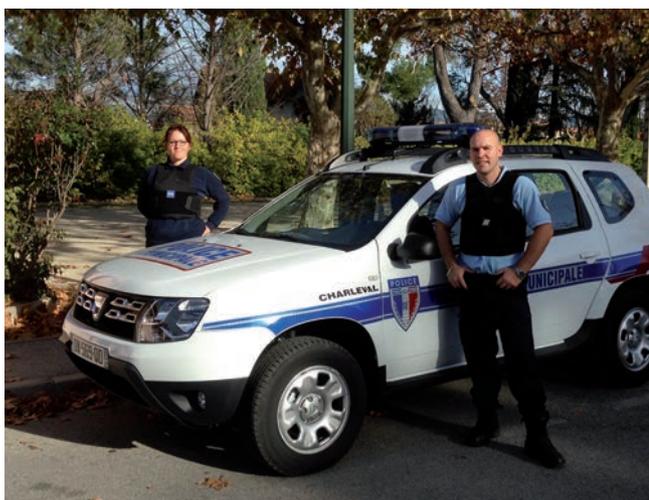
Suite à l'incendie du mois de mars, le grand hall de l'école primaire ainsi que 3 classes ont été remis en état, les enfants et les enseignants ont pu réinvestir leur lieu de travail !

La charpente, l'étanchéité de la toiture, les carrelages et les peintures ont été refaits. Le circuit électrique et les tableaux interactifs ont été changés. L'ensemble de ces travaux a été pris en charge par les assurances de la commune. À l'occasion de cette rénovation, les menuiseries, les peintures anciennes et les fenêtres ont aussi fait l'objet d'une remise à neuf dans les classes côté Cours de la République.

ÉQUIPEMENT COMMUNAL

De nouveaux équipements pour un meilleur service !

La police municipale et les services techniques sont équipés de nouveaux véhicules. Les policiers municipaux pourront désormais patrouiller dans un Dacia Duster, plus adapté à la circulation sur chemins. Un des camions benne des services techniques a été remplacé pour un modèle neuf et plus fonctionnel.



RESPECT ET CITOYENNETÉ

Gardons notre village propre !

Nous l'avons déjà évoqué dans un précédent numéro de Côté Charleval, l'utilisation de bacs enterrés pour jeter les poubelles ménagères fait trop souvent l'objet d'abandon de la part de certains usagers, transformant les portions de rues en déchetterie sauvage ! Ce n'est pas là leur vocation et ces dépôts d'objets, cartons inappropriés et sacs poubelle sur la voie publique se font au détriment des habitants à proximité des bacs, de tous les Charlevalois et des visiteurs.

Lorsque les bacs sont saturés, il est interdit de laisser ses déchets sur place sous peine de contravention. D'autres bacs sont installés dans le village et la déchetterie qui se trouve à 2,5 km est ouverte tous les jours y compris le dimanche matin.



Un manque de respect que chacun constate trop souvent !

Pour information, un nouveau PAV (point d'apport volontaire) est installé sur le bas du cours de la République, rue St Joseph. Cela amène à 8 points réalisés et 2 qui restent à faire. Le PAV des Cadenières a été aménagé et fermé pour être réservé aux riverains. Nous espérons que cet endroit sera ainsi plus propre et respecté.



TRAVAUX

Les derniers travaux de l'année à Charleval

Pendant les vacances d'automne ont eu lieu des travaux dans les salles associatives. Pour la salle de danse : peinture du plafond, changement des luminaires, ponçage et vitrification du parquet. Pour la salle de musique : changement des menuiseries, peinture et changement de sol.

Cette rénovation contribue à l'aide apportée aux associations afin qu'elles puissent offrir des activités dans des locaux adaptés. Un petit clin d'œil aux danseuses de la section danse du Foyer Rural qui bénéficient d'un parquet qui leur permettra de pratiquer les exercices dans de bonnes conditions.



Salle de danse



Salle de musique



Réfection du pluvial au croisement de l'avenue de la Libération et rue Sainte Anne



Enfouissement des réseaux au boulevard de la Durance



Réfection du pluvial chemin des Chaffards



ARTS MARTIAUX

A Charleval, la pratique d'arts martiaux se développe

On compte désormais 4 activités hebdomadaires. Nous vous proposons de mieux les découvrir pour pourquoi pas les pratiquer !

Le lundi soir

Jean-Jacques vous propose avec deux autres intervenants (ceinture noire) une formation en Aiki-Jutsu, ainsi que du travail sur l'énergie. L'Aiki-Jutsu comprend des techniques de self défense qui se pratiquent à mains nues, des techniques de déplacements, des ensembles de blocages, des projections, du travail au sol, des immobilisations, et le maniement des armes : Tanto, Tambo, Bâton, Boken, ainsi que l'utilisation de l'énergie Ki suivant les techniques de l'harakido.

Le mardi et le jeudi soir

Jacques et Sabrina vous proposent du judo. Adapté à toutes les tranches d'âges, la pratique du judo est en constante progression. La relation avec son partenaire est fondamentale : l'échange, le partage, la collaboration, l'émulation et la progression sont liés. C'est un art martial où l'on apprend à se fixer des objectifs, à analyser les succès comme les échecs et à se concentrer. Le judo permet aux enfants de s'exprimer pleinement dans un contexte ludique. Il canalise leur énergie et renforce leur caractère. Le judo ignore les différences et permet une pratique pour tous, quelles que soient les aptitudes, âges ou origines. Par une pédagogie adaptée, il est un des meilleurs moyens d'expression pour les enfants dès l'âge de 5 ans. Le judo est un véritable sport de défense qui permet d'esquiver une agression, de résister ou, si besoin est, de riposter avec efficacité. Sabrina est d'ailleurs championne de France dans sa catégorie : senior féminin, moins de 54 kg en combat pieds/poings et une place de troisième en combat armes, titres obtenus à Chevigny Saint Sauveur (Bourgogne) le 4 avril 2015.

Le mercredi et le vendredi soir

Samy vous propose du Karaté Kyokushin Budokai.

Le Kyokushin (Litt. : École de l'Ultime Vérité) est considéré comme l'un des styles les plus durs, les plus efficaces et les plus intransigeants du karaté japonais. Fondé dans les années 1950 par Masutatsu Oyama, ce style détonnant est une synthèse des techniques les plus efficaces des arts martiaux que Sosai ait pratiqués.

Le kyokushinbudokai puise ses principes techniques dans le karaté kyokushin, le sambo, kickboxing et de MMA. La synthèse



technique et ses nombreux dérivés permettent une approche qui est exclusivement basée sur le combat plein contact. Art martial japonais, qui allie respect, humilité, honneur, bravoure, politesse et loyauté sont les bases de notre art. Souvent imité, c'est un art martial qui est en recherche permanente d'évolution.

Le mercredi après midi

Xavier vous propose de l'aïkido, "voie de l'harmonisation de l'énergie", qui désigne un art martial traditionnel Japonais. Ce n'est pas un sport de combat, car pas de compétition, ni une pratique de self défense. C'est un "Budo" : traduire une "voie pour arrêter les armes", une voie vers la paix. Mais comment un art martial peut-il être une voie vers la paix ? Et bien la base de la pratique est la répétition de techniques face à une attaque. En face de cette attaque, le corps se raidit instinctivement, ce qui réduit sa capacité d'agir de manière cohérente et appropriée. La répétition du geste technique et des chutes permet de, petit à petit, libérer le mouvement de tout ce qui n'est pas utile à sa réalisation. La technique devient fluide, efficace. Ces tensions dans le mouvement, mais aussi les raideurs ou les laxités, que l'on observe dans un corps au repos, expriment des tensions psychiques ou des défenses de l'identité. Grâce aux techniques martiales de torsions, de chutes, nous réduisons ce niveau de tension dans les chaînes musculaires, les articulations.



SPECTACLES



Spectacle pour les enfants de la crèche



Spectacle pour les enfants de la maternelle



Spectacle pour les enfants de l'élémentaire

Un spectacle pour les enfants

La commune, à l'occasion des fêtes de fin d'année, a proposé un spectacle à tous les enfants de 0 à 11 ans. Ainsi, 3 représentations ont été offertes aux 270 enfants des écoles élémentaire et primaire, de la crèche et des assistantes maternelles.

Cadeau offert par les enfants à M. le Maire pour le remercier des spectacles



TENNIS

Dimanche 23 novembre 2015, rencontre de gala et de prestige au Tennis Club de Charleval !



Arnaud Clément avec Jérôme Talon, le supporter n° 1 du Tennis Club de Charleval

En effet l'équipe seniors + 35 ans qui évolue en division Pré Nationale recevait le Country Club Aixois avec dans ses rangs un certain Arnaud Clément : 10^{ème} joueur mondial, finaliste de l'Australian Open, vainqueur à Wimbledon en double, vainqueur de la Coupe Davis, capitaine de la Coupe Davis

Plus de 150 personnes sont venues apprécier la qualité de jeu proposée par les deux équipes mais surtout voir jouer un jeune retraité du tennis mondial. Arnaud fut d'une extrême humilité et d'une grande gentillesse durant toute la journée en se prêtant avec sourire aux diverses sollicitations des Charlevalois (autographes et photos).

Pour la petite histoire Aix remporte la rencontre 3/2, termine 1^{er} et se qualifie pour le championnat de France. Franck Bouchard, Directeur Sportif du TCC, nous précise que le Tennis Club de Charleval termine honorablement à la seconde place Un beau parcours pour nos joueurs charlevalois !

ENSEMBLE POUR GAUTHIER ET AT EUROPE



Depuis 10 ans, les charlevalois se mobilisent pour Gauthier et AT Europe. Tous étaient au rendez-vous, samedi 21 novembre 2015 la mairie, les sponsors, les commerçants, les amis bénévoles pour que cette journée soit une réussite placée sous le signe de la solidarité. Randonnée en VTT, apéritif et un repas dansant ont permis de récolter 5 000 euros qui seront reversés à l'Association AT Europe. AT Europe est un fonds de dotation créé en Mai 2010 et qui a pour vocation de promouvoir la recherche sur l'ataxie-télangiectasie et de contribuer par là au traitement de la maladie, maladie dont est atteint Gauthier, un jeune charlevalois. Cette action et bien d'autres permettent de faire avancer la recherche sur cette maladie neurologique. Bravo et encore merci à tous !!





VIE DU VILLAGE

SÉNIORS

MISE EN PLACE D'UN MOYEN DE TRANSPORT POUR SE RENDRE AU FOYER RESTAURANT

Dans le cadre des actions en faveur des seniors, la municipalité a mis en place gratuitement depuis le 5 octobre jusqu'au 18 décembre 2015 un moyen de transport pour les personnes souhaitant se rendre au Foyer Restaurant pour le repas de midi les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Le mini bus de la Mairie prend en charge les personnes devant leur domicile, les accompagne au Foyer Restaurant et les ramène à leur domicile à 13 h 30 après le repas. Le mercredi le retour a lieu après le loto.

Ce dispositif, à titre expérimental, sera reconduit en janvier 2016. Nous pouvons dire aujourd'hui que ce transport rend service aux personnes qui ont du mal à se déplacer. Par contre, la municipalité doit se poser la question de pérenniser ce dispositif compte tenu du petit nombre de personnes concernées en dehors du mercredi.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous pouvez déposer votre demande à l'accueil de la Mairie.



ANNIVERSAIRE

LE CLUB DE L'ENTRAIDE SOLIDARITÉ 13 DE CHARLEVAL A FÊTÉ SES 50 ANS



Le 23 septembre 2015, le Club de l'Entraide Solidarité 13 de Charleval a fêté ses 50 ans au Foyer Restaurant.

Autour d'un repas festif, de nombreuses personnalités :

Yves Wigt, Maire de Charleval, Jacky Gérard et Hélène Gente Conseillers Départementaux, Marie-France Ouret, Présidente de l'Entraide Solidarité 13, Jean-Claude Féraud, Conseiller Départemental, Vice-Président délégué aux seniors sont venus mettre à l'honneur les bénévoles qui durant cette période ont œuvré pour que vive cette structure au sein de notre village.



De 1965 à 2015, les délégués de l'Entraide Solidarité 13 qui se sont succédés : Mme Marie Avy, Mme Pierrette Brondino, M. Aimé Bagarri, Mme Geneviève Beisson, M. Denis Durand, Mme Liliane Vincent, Mme Ginette Cattaneo et à ce jour M. Alain Fabre.



INSTANTS CHOISIS La semaine des seniors

Après la réussite de l'année dernière, la municipalité a reconduit la semaine des seniors et a concocté un programme de choix autour des instants choisis autour du bien-être, de la détente, de la musique et des jeux. 300 personnes ont participé, du 16 au 22 octobre 2015, à ces instants où la convivialité et la solidarité prédominent.



Atelier Bien-être animé par Marie-Hélène Fouque et Marie-Thérèse Wasilewski



Une séance de réflexologie



Après-midi musical Jazz et Chansons. Groupe de jazz avec à la batterie Monsieur Merville



Christiane Séropian et Monsieur Dazziano



Jeux de cartes et de connaissances animés par Sylvie Fabre



Balade contée



Repas festif



Séance de cinéma



Gymnastique douce



OUVERTURE Charlotte Darrot a ouvert son institut de beauté le 3 novembre dernier à Charleval, 22 avenue Gaston Roux.

Elle a pour formation un CAP et un BP esthétique, cosmétique

et parfumerie. Ce diplôme professionnel a été obtenu en alternance dans un institut de Lambesc, et au CFA du pays d'Aix, au Jas de Bouffan ce qui donne déjà à Charlotte, une expérience professionnelle de 2 années, malgré son jeune âge : 20 ans !

Cette jeune femme sait où elle va, elle a aménagé son salon elle-même (et l'aide de sa famille) avec beaucoup de goût. Il y a une cabine de soins et une cabine pour le modelage.

Tout y est bien pensé et l'ambiance du lieu est propice au bien-être qu'on recherche dans un institut.

L'institut Charlotte vous propose tous les soins du visage, du modelage (on ne doit pas dire massage pour les esthéticiennes), les soins des mains et des ongles. Pour le modelage, Charlotte propose un soin à base d'huiles essentielles et de pierres chaudes... tout ce qui faut pour se faire "cocooner" en ces temps d'hiver.

Charlotte vous propose une gamme spécifique de produits pour le visage, le corps, le maquillage et les ongles.

Quelques exemples de prix : épilation jambe complète : 22 euros. Sourcils 8 euros. Soins du visage : entre 35 et 70 euros.

Horaires : du mardi au vendredi de 9 h à 12h et de 14 h à 18 h, le samedi, en continu de 9 h à 16 h.

Institut Charlotte 22, avenue Gaston Roux
RDV : 04 42 94 63 84

INSTALLATION "Qu'es aquo ?", un circuit de moto, un hippodrome, un haras... rien de tout cela !

Une partie des terres de Bonneval, 16 ha, a été acquise par Monsieur Romuald Mourice, entraîneur, éleveur et driver de chevaux de trot. Les travaux ont incité la curiosité des riverains mais maintenant, on sait.

Le choix de l'installation à Charleval a été celui de l'opportunité de trouver une grande surface d'un seul morceau, qui était disponible par l'intermédiaire de la SAFER, organisme foncier agricole.

Monsieur Mourice, originaire de Normandie, connaissait déjà la région depuis longtemps pour avoir travaillé avec les entraîneurs d'Alleins.

Son installation à Charleval, avec la construction d'une grande structure moderne et bien adaptée aux besoins de son activité est un énorme investissement, tant financier qu'humain. C'est un travail de passionné comme l'est Romuald Mourice.

Il accueille entre 50 et 60 trotteurs, qui naissent en Normandie, qu'il entraîne, soigne et fait courir dans les hippodromes du grand quart sud-est de la France. Les réunions hippiques se déroulent d'avril à octobre sur parcours en herbe, puis l'hiver à Cagnes ou Marseille. Il participe entre 2 ou 4 réunions par semaine. Dans chaque réunion, il peut y avoir de 7 à 9 courses.

Pour être au niveau de ces rencontres, les chevaux sont entraînés le matin de 6h à 13 h, sur la grande piste en sable qui est arrosée régulièrement pour assurer la souplesse du sol.

Pour l'entretien de ces chevaux, l'entreprise emploie 4 salariés et des stagiaires en formation de l'école des courses de Calas, AFASEC... Ces derniers sont logés sur place.

Le reste du temps est employé à la sellerie, au ferrage des chevaux, aux soins et à l'entretien du matériel et des box... Tout doit être "nickel".

La beauté de ces chevaux attire de nombreux "curieux" ; monsieur Mourice et son épouse seront ravis de partager un moment avec ceux qui le souhaitent, pour expliquer leur travail et leur passion. Les chevaux sont soit à Monsieur Mourice, soit à des particuliers qui lui confient leur trotteur, pour le mettre en condition et le présenter aux différentes réunions hippiques.

"...Un cheval, ce n'est pas si cher que cela, vous pouvez en posséder un qui courra sous vos couleurs..." Monsieur Mourice est un passionné, l'investissement important qu'il a fait à Charleval est une belle réalisation. Nous lui souhaitons ainsi qu'à son épouse et à son fils né en septembre, bienvenue à Charleval.





PROJETS MAIRIE

FEMME ET CHARLEVALOISE



Un projet d'exposition de photographies pour mettre à l'honneur les Femmes de Charleval

"Presque 40 % de la superficie terrestre est consacrée à l'agriculture. La terre est le lieu principal du travail manuel et de la production alimentaire ; source de nourriture, protection et bien être. La plupart des producteurs agricoles dans le monde sont de petits agriculteurs ; pourtant, la plupart d'entre eux, en particulier les femmes, n'ont pas accès à la terre, à la technologie, à l'instruction et aux services financiers qui sont des facteurs déterminants dans la productivité du milieu agricole.

Les Nations Unies estiment que, si les femmes avaient les mêmes moyens que les hommes en termes de ressources productives, elles pourraient augmenter le rendement de leurs propres exploitations agricoles de 20 à 30%. Il en découlerait alors une croissance de production qui pourrait réduire de 12 à 17% le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde..."

(Source : pavillon des Nations Unies à l'Exposition Universelle de Milan, 2015)

Il n'est pas de notre propos de comparer l'agriculture de notre riche vallée de la Durance aux pays en voie de développement, et encore moins la condition des femmes. Cependant, malgré tous les progrès faits dans notre société vis-à-vis des droits des Femmes, la parité en politique ou dans les entreprises n'est pas encore évidente pour tous. L'idée principale du projet est de photographier des Femmes de Charleval (avec leur accord bien sûr) et de faire une exposition en mars, à l'Office de Tourisme, pour "le mois de la Femme". Femmes au foyer, au travail, dans la rue, chez elles, quel que soit leur âge, leur métier, toutes les femmes volontaires pour figurer dans cette galerie de portraits sont les bienvenues ! Venez participer à cette exposition des Femmes de Charleval en 2016 !

Si vous souhaitez être photographiée, vous pouvez laisser vos coordonnées à l'Office de Tourisme, à la Mairie ou nous envoyer un message depuis le site internet de la commune : www.charleval-en-provence.org

LOGEMENT SENIORS

Le projet "Maison Bouer" à Charleval

Le projet consiste en la création de 5 logements collectifs sociaux sur la parcelle dite "maison Bouer", en partenariat avec le bailleur social Famille et Provence. Les travaux de désamiantage et de démolition devraient commencer en février 2016.



Dans le cadre de l'édition 2015 du concours "Bas Carbone" lancé en partenariat par EDF Collectivités Méditerranée et l'AR HLM PACA visant à distinguer les projets les plus innovants en matière d'efficacité énergétique développés par les organismes de logements sociaux de PACA, le jury a désigné dans la catégorie

"coup de cœur construction neuve" comme lauréat le projet "Maison Bouer" à Charleval. Le concours "Bas Carbone" lancé pour la première fois en 2011 par EDF a pour ambition d'encourager le développement de la qualité d'usage comme la performance énergétique et l'innovation. Encore un beau projet à Charleval !

Ils sont nés en 2015

Bienvenue aux nouveaux charlevalois !

AUDIBERT Naïs, Gislaine, Monique, Grete

HADJ-MOHAMMED-DAOUADJI Zakaria

BRYGO ATTILA Léonore, Tiphaine, Apolline

GUILLON CLIMENT Manon, Suzanne

BAUDINO Maïlly, Marina, Yvonne

SPANJAARD Romain, Joseph, Louis

AMAYENC Yoan, Albert, Yves

MALGA HICKS Louis, Marin

PIA Romy, Martine, Pili

CONNES Marilou, Jeanne, Rosa

BLANCHI Tessa, Manon

MALZAC Anaïs, Mélanie

AMADOR Emeric

TALBI Ziyad

KESLER Noé, Andy, Mathieu

VERDIER Axell, Eric, Guy

BOUGHACHICHE Yasmine, Aya

ROUX Timothy, Lucas, Ethan

MOURICE Gabriel, Thomas, Hubert, Lorenzo

VOILLIOT Cécile, Sara

BACHELLERIE CORDESSE Manon, Léna, Jeanne, Margot

GONZALEZ LOPEZ Matéo, Thomas, José

Ils se sont mariés !

ROCHA ROMA Susana Cristina & BRAZ SILVA Carlos Miguel

GIRARD Valérie, Laurence & GRANGIÉ Denis, Gabriel, Jean

MARQUIER Marjolaine & DUBRUQUE David

PIERQUET Marion & MARCHAND Adrien, Charles, Pierre

MARTINOLI Charlotte, Pascale, Caroline & GUY Sylvain, René

Ils nous ont quittés...

TALON née FRANÇOIS Suzanne, Josette, Louise

GARNIER André, Claude, Rolland

MATTEODA née SOULIER Martine, Antoinette, Léone

VIDAL Roger, Louis, Albert

ROSSIER Bernard, Eugène

LAURIN née DI MAÏOLO Jacqueline, Anna

ALLARD Marius, Antonin, Joseph

COSTES née TELLIER Laurence, Alice, Lucie

STATIONNEMENT

Le stationnement et la circulation aux abords des écoles, les heures de pointes de la vie scolaire.

Il y a eu des efforts en ce qui concerne le stationnement et la sécurité routière, de nombreux parents ont adopté les bons gestes. Cependant nous constatons encore trop souvent des enfants qui n'ont pas l'âge réglementaire (10 ans) assis à l'avant du véhicule soit avec la ceinture de sécurité portée de manière très gênante (haute dans le cou), soit l'absence de ceinture de sécurité et de siège adéquat.

Il s'agit avant tout de votre sécurité et de celle de votre enfant, sachez que ces infractions au code de la route sont punies d'une contravention de 135 euros pour le non port de la ceinture, accompagné d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire lorsqu'il s'agit du conducteur.

Pour rappel le stationnement gênant est maintenant stationnement très gênant.

Un automobiliste qui se gare ou s'arrête sur une voie de bus, sur une piste cyclable ou sur un trottoir, à 5 mètres devant un passage piétons, au droit d'une bouche à incendie, depuis la loi du 06 juillet 2015 devra s'affranchir d'une amende de 135 euros au lieu de 35 euros auparavant.



Afin de limiter les croisements de voitures aux abords de l'entrée de l'école, le sens des rues a été repensé

Un aménagement a été effectué rue Sainte-Philomène aux abords de l'école primaire, ce dispositif reste à finaliser par les panneaux adéquats. La rue Sainte-Philomène est passée en sens unique et un marquage pour le cheminement des piétons rend le circuit plus homogène, aussi parents restez vigilants lors de vos manœuvres en marche arrière nos petits piétons ne sont pas toujours visibles.

Pour la sécurité de tous nous comptons sur votre bon sens.

VIVRE ENSEMBLE

Bien vivre à Charleval avec son animal : petites contraintes et grand bonheur



Conduite à tenir

Habituez votre chien à la laisse dès sa première sortie, il l'acceptera très bien puisqu'elle sera associée au plaisir de la promenade.

Le fait de ne pas tenir son chien en laisse sur la voie publique en ville est passible d'une contravention de 35 euros (par arrêté municipal).

L'identification

Même si identifier son chien semble une question de bon sens, on estime qu'aujourd'hui encore la moitié d'entre eux n'est pas tatouée ou pucée.

Le tatouage est encore pratiqué par certains vétérinaires, mais la "puce" est devenue le mode obligatoire d'identification sur les passeports européens pour l'animal de compagnie nés après juillet 2011. Aussi la bonne vieille médaille avec le numéro de téléphone gravé est toujours utile.

La divagation : vous êtes responsable de votre animal

Les animaux errants peuvent créer un accident de la route, être accidentés.

Ils peuvent laisser derrière eux des excréments, éventrer des poubelles : une nuisance pour tous.

Les chiens sans maître font prendre des risques aux enfants, aux adultes piétons ou en deux roues. Les chiens errants peuvent être agressifs et avoir des comportements inattendus.

Un lieu de dépôt aux services techniques de la commune est maintenant disponible, afin de pouvoir accueillir les animaux capturés en divagation, le temps que la SPCAL se déplace pour le transport de l'animal qui est ensuite pris en charge par la SPA de Salon de Provence. Tél : 04.90.42.20.77. Vous devrez à la récupération de votre animal à la SPA régler la somme de 70 euros et serez verbalisés par la police municipale.

Prochainement une campagne de capture des chiens errants sur la commune sera effectuée, soyez d'autant plus vigilants.

Les nuisances sonores

Un chien qu'on ne peut laisser seul parce qu'il aboie, c'est l'esclavage pour le maître ou l'enfer pour le voisinage.

Habituez très tôt votre chien à être séparé de vous, en pratiquant des absences de plus en plus longues.

Si votre chien aboie lorsqu'il est seul parlez-en à votre vétérinaire, il vous proposera des solutions.

La propreté

Comme le signifie l'arrêté municipal, tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections laissées. Là aussi vous pouvez être verbalisés.

SENIORS

Seniors, votre sécurité nous intéresse...

1 Évitez de rester seul(e)s et gardez le contact en participant à la vie de la commune.

Lors de vos déplacements à la banque ou dans les commerces n'hésitez pas à vous faire accompagner. Lors du retrait d'argent au distributeur, veillez à ne pas vous faire distraire par un inconnu. Interrompez votre action si vous vous sentez surveillés.

2 La gendarmerie nationale, la police municipale, la police nationale sont à votre service, n'hésitez pas à solliciter leurs conseils et signaler tout fait suspect.

Si vous vous sentez vulnérables en raison de votre isolement ou menacés par des démarcheurs aux méthodes parfois agressives ou insistantes, signalez vous auprès du service de la police municipale qui assurera des passages réguliers aux abords de votre domicile. Sachez également que la municipalité a pris un arrêté en octobre 2014 qui oblige tous les représentants à venir chercher une autorisation de démarchage auprès de la Police Municipale avant de venir vous présenter leurs produits. Cette autorisation doit vous être

présentée à votre domicile. De même ne laissez jamais entrer un inconnu se présentant sans rendez-vous professionnel et vérifiez sa qualité auprès de son entreprise. Les administrations n'envoient jamais un de ses représentants sans vous avoir avisés au préalable.

3 Évitez de détenir trop d'espèces. Privilégiez les paiements par carte bancaire. Ne laissez jamais à la vue un carnet de chèque, une carte bancaire ou tout autre objet de valeur dans votre domicile.

Restez discret et ne répondez pas aux questions insistantes d'inconnus, surtout au téléphone. Sur internet ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par mail (courriel). En cas de paiement en ligne, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé "https".

4 Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.

Ne pas laisser vos portes ouvertes même pour une absence de courte durée. Utilisez un entrebâilleur.